



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 25250

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le rapport de Mme Danielle Dubrac, publié le 20 mars dernier, au nom de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Dans son rapport, Mme Danielle Dubrac préconise de développer un accompagnement et des formations, totalement pris en charge par la collectivité, des candidats à la reprise des petites et moyennes entreprises, dans les quartiers de zone urbaine sensible. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25250

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2008, page 5005

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)